

Relevé de conclusions - Assemblée plénière du 24 mai 2011

DOSSIER

INFORMATION

<p>Arena</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ M. Gilbert-Luc Devinaz présente le projet de salle Arena, qui trouvera place sur un terrain de 7 hectares, en limite du quartier des Brosses et qui sera utilisée notamment par l'Asvel, d'autres équipements publics à l'étude viendront compléter le projet. ■ <u>Pourquoi un nouveau complexe sportif ?</u> La salle Arena n'est pas un équipement public et sera de gestion privée. Sa vocation est différente d'un complexe sportif. > Il y aura un club résident, l'Asvel, mais l'équipe phare ne s'entraînera pas dans la salle principale la laissant disponible pour d'autres spectacles, sportifs surtout. La salle Arena permettra de créer une dynamique entre les salles de spectacle de l'agglomération. ■ <u>Pourquoi le site ABB proche du quartier des Brosses ?</u> Capacité d'accès facile depuis la gare et l'aéroport et importante : Forte densité de transports en commun (métro, tramway et ligne forte C3), proximité du périphérique. Faible densité d'habitations sur des terrains qui furent industriels. C'est une accélération du réaménagement urbain qui servira Villeurbanne, par exemple le recouvrement, souhaité par la Ville, d'une partie du périphérique afin de permettre les cheminements piétons avec Bonnevay et le pôle multimodal de La Soie. ■ <u>Comment seront gérés transports en commun et trafic véhicules ?</u> Un parking de 500/600 voitures est prévu. Pas plus pour ne pas encourager les déplacements en voiture qui rendraient le secteur invivable. La Ville veut favoriser l'utilisation des transports en commun (métro, tram, parking au Carré de Soie). Un aménagement pour les camions leur permettra d'arriver directement au centre de la salle. ■ <u>Pourquoi ne pas lancer, en parallèle, un projet de bus sur le périphérique, comme sur d'autres grandes métropoles ?</u> > Voir Atoutbus ■ <u>Quel est le sens de ce projet (sport spectacle/projet privé) ?</u> > Le projet global n'est plus dédié à l'Asvel, donc à une structure privée, et la Municipalité porte attention à tous les clubs, cependant le basket est important et compte le plus grand nombre d'adhérents des clubs sportifs villeurbannais.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Quel est le devenir de l'ASVEL ?</u> L'ASVEL, structure privée dans la pratique du basket, doit s'inscrire dans une démarche européenne. Elle doit donc s'exhiber dans une salle dont le nombre de spectateurs reçus sera de 14000 places environ (rappel : Astroballe = 5000 places), ce qui permettra aussi d'accueillir des compétitions européennes pour différents sports.
	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Quelles opportunités de l'ASVEL dans le nouveau projet ?</u> Des habitants notent une difficulté à remplir l'Astroballe. C'est faux, certains matchs sont joués à guichets fermés. > Monsieur G. L. Devinaz mentionne que l'Astroballe est : * au-dessus du remplissage national sur cette taille de salle * utilisée par des clubs de handball, ASBBF (équipe féminine de basket), tournoi international de judo, etc.

	<p>■ <u>Quels seront les investissements consacrés à l'Arena ?</u> Il y a au moins 2 projets, gérés par un même urbaniste, sur ce même lieu : Arena privée + un projet de halle des cultures urbaines public. Le financement se fera au prorata des surfaces occupées. > Un habitant s'interroge sur l'engagement pris par le Maire quant à l'absence d'investissement communal et souligne le manque d'info quant à la gestion des parkings et espaces communs. Absence d'investissement public sur le projet privé affirmée. La gestion du trafic et du stationnement, présentée en début de séance, fait l'objet d'études approfondies.</p> <p>■ <u>Quel est le devenir des friches présentes sur Villeurbanne ?</u> Un habitant exprime sa crainte de voir des friches industrielles remplacées par du logement ou du loisir. Qu'en est-il des PMI ou des industries (ZI) sur Villeurbanne ? > L'industrie recrute peu et, au 21ème siècle, occupe moins de surface pour un rendement identique. Par ailleurs les industries, aujourd'hui, choisissent de s'éloigner des centres villes lors de leurs restructurations pour des raisons de desserte par camions, de pollution ou de nuisances sonores. > Les orientations municipales sont cependant conservées : les friches industrielles sont au maximum remplacées par des activités, si ce n'est industrielles, tout au moins artisanales ou de services sachant qu'aujourd'hui la Ville décide plutôt en fonction du nombre d'emplois (ex. pas de surface de stockage en ville car cela fait peu d'emplois).</p> <p>■ <u>Comment se dérouleront les expropriations ? Comment seront revendus les terrains à la structure privée ?</u> > Pas d'expropriation car le terrain ABB appartient au Grand Lyon qui revendra à la structure privée porteuse de l'Arena. En partie Nord, une négociation est en cours.</p> <p>■ <u>Quels sont les autres volets de ce projet Arena ?</u> > Un projet "Académie Tony Parker" propose un pôle de formation sportif et un centre d'hébergement pour sportifs. > Un projet de mutualisation de moyens médico-sportifs est à l'étude. Aujourd'hui le Centre médico-sportif Boiron-Granger est dirigé par un médecin bénévole. Une telle configuration ne pourra pas perdurer à son départ. A l'avenir un tel Centre, couplé avec l'académie Parker, permettrait de continuer à fonctionner. Sur les terrains Boiron-Granger, 3 projets sportifs sont en cours de développement sur le site actuel offrant une mutualisation des moyens entre tous les sites et les structures scolaires : 1- athlétisme : terrain "non inondable" 2- rugby : sur terrain synthétique (qui peut s'utiliser plus de 10 h/j) 3- raquette</p>
<p>Aménagements et actions de développement social et urbain</p> <p>Point d'étape du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)</p>	<p>■ Mme Aurélie Jolivet, Conseillère municipale déléguée à la Politique de la Ville et Mme Juliette Lucas, Agent de développement territorial rappellent que depuis 2007, la Ville s'est engagée, avec différents partenaires comme l'Etat, le Grand Lyon, la Région, à intervenir de manière privilégiée sur certains quartiers de Villeurbanne, dont le quartier des Brosses. De nombreux projets ont été menés tant dans le domaine urbain (désenclaver, améliorer la vie) que social.</p> <p>Les évolutions positives pour le quartier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'arrivée des transports en commun comme la ligne T3 et la prolongation du métro ligne A (cela facilite les déplacements pour les habitants, le quartier est donc moins excentré). - Des projets qui améliorent le cadre de vie du quartier : requalification des espaces extérieurs de la résidence Saint-André, réaménagement de la place de la Paix, création des jardins Saint-Pierre Chanel, construction du complexe sportif des Brosses, restructuration complète du lycée professionnel Alfred de Musset, revêtement en gazon synthétique du stade Séverine... - Une présence importante de services de proximité (Angle 9, Maison de quartier des Brosses, Maison sociale Cyprian/les Brosses). <p>Des inquiétudes qui perdurent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des secteurs urbains qui ne s'améliorent pas comme le centre commercial de la résidence Saint-André : mal perçu par son côté dégradé. Néanmoins, les commerces depuis peu semblent reprendre, donnant un peu plus de vie. Comment permettre un meilleur fonctionnement de ce centre commercial comme des autres commerces du quartier : place de la Paix, marché, etc. Quelle lisibilité des commerces sur le quartier ? Quels leviers actionner ? - Une population de plus en plus fragilisée notamment avec les effets de la crise économique depuis 2008. - La jeunesse inquiète les professionnels, notamment sur les problématiques de la scolarité, de l'éducation et de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle. - La question de la fuite scolaire et de l'image des établissements pose également question. <p>Des attentes de la part des habitants sur le développement de l'offre de loisirs.</p>

	<p>■ Quelques actions marquantes développées dans la période 2007/2010 : Les actions liées à la transformation urbaine du quartier (citées ci-dessus) - Les spectacles proposés par le Cercle 76 une fois par mois le vendredi soir : spectacle gratuit proposé aux familles sur des thèmes très différents : musique, théâtre, conte, danse... Il est nécessaire d'améliorer la communication pour une meilleure diffusion. La dynamique enclenchée sur le quartier sur la thématique de la santé nutrition, avec des actions menées dans les écoles, structures d'accueil Petite enfance, mais aussi sur des manifestations comme Oxygène. Le ramassage en car des enfants des Brosses pour le centre de plein air de Chamagnieu durant les étés, la mise en place des animations du mois d'août pour les enfants qui ne partent pas en vacances.</p>
CUCS (suite)	<p>■ La suite du travail pour les années 2011-2014 : - Continuer les aménagements urbains : terminer les travaux de l'îlot de la Poudrette, aider et soutenir la copropriété Saint-André dans ses décisions, accompagner d'éventuels projets d'amélioration. - Maintenir la démarche d'amélioration du cadre de vie des habitants, via les visites en marchant. - Consolider l'offre de loisirs - Soutenir et accompagner les initiatives des habitants et les actions de citoyenneté (Conseil de quartier/collège Lamartine, accompagnement d'associations...) Élaborer une réflexion autour de la jeunesse à travers les questions d'éducation, de scolarité et d'orientation, d'accompagnement vers l'emploi et la formation.</p>
	<p>■ Remarques et questions diverses : 1/ Certains habitants se sentent peu concernés par cette démarche. 2/ Quelle est la plus-value de la Politique de la Ville sur le maintien et le développement des services publics ? La maison des services publics, comme le maintien de la Permanence Emploi Formation, le financement d'actions de formation aux outils Internet/informatiques et d'autres actions ont été mises en place avec le concours de la Politique de la Ville. L'objectif cette politique n'est pas de faire à la place de, mais d'accompagner et de soutenir des démarches, des initiatives développées par des habitants et des associations, de veiller au développement des moyens de la ville et des autres collectivités territoriales sur le quartier. 3/ Comment peut-on maintenir l'emploi local ou le favoriser de manière à pouvoir plus facilement insérer les jeunes ? La Ville souhaite préserver les zones de mixité urbaine, avec des zones d'activités économiques et des zones d'habitations. Certaines entreprises qui s'implantent sur le territoire villeurbannais (ex KFC) ont joué le jeu de se rapprocher des réseaux villeurbannais pour proposer leurs offres d'emploi. Il est rappelé que le quartier ne pourra pas pallier aux défaillances nationales mais peut tenter d'améliorer certaines choses. 4/ Problématique du Quick et de la résidence de Villeurbanne Est Habitat Moghilev ? Que faire pour améliorer la situation (problèmes de bruit, d'odeur, de saleté, d'accès et de stationnement) ? Proposition de la Ville d'organiser une rencontre de médiation entre le Quick, VEH et l'association de locataires. 5/ Travail sur la scolarité : certaines familles se font une représentation de l'école comme un milieu difficile à appréhender (ex. orientation scolaire, connaissance des métiers, etc.). Il semble nécessaire de communiquer sur ce qui est fait dans les établissements scolaires (projets réalisés, etc.).</p>
	<p>■ Questions diverses > Squat dans les allées de la résidence Saint-André Appeler la Police nationale. mais les interventions sont souvent trop tardives. En effet on constate une diminution des effectifs sur Villeurbanne (non remplacement d'1 fonctionnaire sur 2).</p>
	<p>> La Poste. La Poste n'est plus un service public, mais elle a obligation de remplir une mission de service public. L'Angle 9 a appuyé la forte mobilisation des habitants. Les élus ont pris le relais (Pascale Crozon, Députée et Anne Reveyrand, élue municipale, Présidente du Conseil de quartier).</p>
	<p>■ > Egout La connexion avec la future station d'épuration de la Feyssine en 2012 permettra d'assainir certaines zones qui subissent des nuisances (inondation, odeurs, etc.).</p>

ATOUBUS	<ul style="list-style-type: none"> ■ M. Didier Vullierme, Adjoint au maire, en charge des déplacements urbains et de la Voirie présente le projet en insistant sur ses points forts : <ol style="list-style-type: none"> 1- Cohérence des stations de bus dans les 2 sens. 2- Adaptation aux nouveaux modes de vie par un décalage des heures de pointe vers 18 h/18 h 30. 3- Favorisation de la desserte de certains sites. 4- Amélioration de l'intermodalité. <ul style="list-style-type: none"> > Le projet devrait être en place le 29/08/11. ■ Le projet se développe selon <ul style="list-style-type: none"> * des lignes structurantes rebaptisées C + numéro > La ligne 81 devient structurante avec une plus grande amplitude horaire, une plus grande fréquence, une activité le dimanche * des lignes de desserte * des lignes de proximité > les horaires sont en cours de finalisation par le Sytral ■ La commune demande au Sytral une évaluation après 6 mois ou 1 an, pour vérifier l'adéquation aux objectifs initiaux : amplitude horaire, fréquence, etc.
QUESTIONS DIVERSES	<ul style="list-style-type: none"> ■ <u>Rue Monge</u> Les habitants de la rue Monge constatent une circulation très rapide, des stationnements sur les trottoirs. > La limitation de la vitesse par des ralentisseurs a été refusée par le Grand Lyon, mais le projet en cours prévoit le passage de la rue en sens unique (à la demande du Sytral) avec création d'un contre sens en piste cyclable - type d'aménagement qui réduit la vitesse. Les habitants proposent la suppression du passage et de l'arrêt du bus. M. Vullierme répond que ça n'est pas à l'ordre du jour. ■ <u>Quartier Cyprian</u> Aucun bus ne passe sur cette zone du quartier, malgré nos multiples demandes. Le Sytral a rétabli une ligne matin et soir pour permettre les déplacements des employés de l'APF. ■ <u>Parc relais</u> Les parcs relais de Bonnevey et la Soie ne sont pas sur les Brosses, or nombre d'usagers du tramway T3 laissent leur véhicule près de la station Bel Air Les Brosses. > Pas de foncier disponible pour un parking sur les Brosses. ■ <u>Marché place de la Paix faiblement fréquenté</u> Les habitants le trouvent trop cher et un jour de travail. > Un habitant propose un marché d'après-midi ou nocturne sur la place de la Paix avec des financements dans le cadre de la Politique de la Ville.
FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	<ul style="list-style-type: none"> ■ Il est rappelé : Conseil de quartier = 260 personnes à ce jour. Bureau du Conseil de quartier = 10 à 15 personnes 2 commissions = 1- Déplacements + 2- Animation et Communication ■ Election du Président habitant, parmi les membres du Bureau du Conseil de quartier (renouvelables tous les 3 ans). Josiane Roche présente sa candidature et est élue à l'unanimité. ■ Aime André se retire du Bureau du Conseil de quartier. De nouvelles participations au bureau du Conseil de quartier sont proposées : Sabrina L et Dominique G
ZEOTROPE	<ul style="list-style-type: none"> ■ La Compagnie de théâtre Zéotrope présente, avec l'aide financière de la Politique de la Ville, son projet Shakespeare dont une création sera présentée le 12 juillet 2011.